

**Avis SRADDET – Projet déclaration****Intervention de Daniel Turlan au nom des groupes CGT, FSU et Solidaires**

Il n'est pas question de revenir ici sur les appréciations portées par nos groupes sur le SRADDET que nous avons déjà largement développées lors des déclarations prononcées à l'occasion des deux précédents avis du CESER.

Le CESER a investi beaucoup d'énergie dans la préparation de ce SRADDET car nous avons estimé, à juste raison, qu'il s'agit d'un document structurant pour l'avenir de notre région. De nombreuses préconisations ont été émises par notre Assemblée que nous souhaitons voir prises en compte par le Conseil Régional. Hélas ! Une fois de plus, nous devons bien constater que ce dernier fait peu de cas des avis de la société civile organisée comme le souligne cet avis. Oui, comme il est écrit, la prise en compte est vraiment « minimaliste ».

Les conclusions de la Commission d'enquête sont sévères pour l'exécutif régional.

En ce qui concerne les modalités d'élaboration, de consultation, elle pointe l'absence des citoyens aux consultations et un document complexe difficile à s'approprier sans réelle volonté des rédacteurs qu'il en soit autrement.

En termes de contenu, elle insiste sur l'insuffisance de la politique du logement et des transports, l'inadaptation aux territoires alpins (pourtant le Vice-Président chargé du SRADDET en est un représentant !) mais aussi l'absence d'ambition et de vision pour le domaine maritime.

Autant de zéros pointés adressés à l'exécutif régional !

Pour autant, ce dernier n'a pas jugé utile d'apporter d'inflexion sérieuse au document final.

A l'arrivée, un SRADDET sans souffle véritable qui se contente de porter une vision de l'aménagement du territoire au seul service des entreprises et du développement économique et fait peu de cas de la satisfaction des besoins des populations et des territoires.

Les groupes CGT, FSU et Solidaires voteront l'avis.